

Actualités en droit de l'indivision, des successions, des régimes matrimoniaux

Vendredi 6 décembre 2019
de 9h15 à 17h45

eurojuris.fr

Animé par :

Michel GRIMALDI

Professeur à l'Université de Paris II

Avec la participation de :

Marie-Christine VINCENT ALQUIE

Responsable de la Commission de Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine
Avocat au Barreau de Bayonne
Cabinet ALQUIE

Horaires :

De 9h15 à 17h45
Soit 7 heures de formation

Lieu :

EUROJURIS
45 Quai des Grands Augustins
75006 PARIS

Compétences / spécialités :

Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine

Public visé :

Avocats, huissiers, notaires, juristes

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

EUROJURIS FRANCE
45 Quai des Grands Augustins
75006 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
Mail : formation@eurojuris.fr

Programme du séminaire

Objectifs : ce séminaire a pour objectifs une mise à jour des connaissances en droit de l'indivision, des successions et des régimes matrimoniaux

Actualités en droit de l'indivision

Actualités en droit des successions

Actualités en droit des régimes matrimoniaux

Inscription

Le financement de ce séminaire peut être pris en charge par le : FIF-PL : 35-37 rue de Vivienne - 75083 Paris cedex 02 www.fifpl.fr. N'oubliez pas de faire votre demande de prise en charge individuelle au moins vingt jours avant la formation. Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS FRANCE (à préciser dans votre dossier) 11 75 375 0575

- Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre : 348€ TTC, soit 290€ H.T.
- Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre : 720 € TTC, soit 600 € H.T.
- Je souhaite participer au séminaire au tarif Partenaire du droit non – membre (Notaires, Huissiers de justice, Magistrats) : 588 € TTC, soit 490 € H.T.

Nom : Prénom :
Cabinet - Société:

Conditions : Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS FRANCE. Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 2 jours avant le séminaire pour les membres d'Eurojuris et 7 jours avant pour les non membres d'Eurojuris sont acceptées.

Demande de formation à distance (réservé aux Membres)

- Je souhaite consulter la formation en direct à distance (480 € TTC, soit 400€ H.T.)

Nom : Prénom :
Cabinet - Société:

Conditions : Le dispositif de visio-conférence ne sera mis en place qu'au-delà de trois inscriptions par séminaire. La tenue effective de la formation à distance vous sera annoncée 15 jours avant le séminaire. A partir de votre confirmation, aucun remboursement de la formation à distance ne pourra avoir lieu. Le participant doit disposer d'une connexion internet et se rendre disponible la journée du séminaire aux horaires indiqués. Le participant peut poser ses questions en direct

Demande de documentation

- Je ne peux pas assister au séminaire EUROJURIS mais souhaite en recevoir la documentation (textes, jurisprudences ...) au prix de 50€ HT (60€ TTC) l'unité.

Nom : Prénom :
Cabinet - Société:

Conditions : Aucune documentation ne sera envoyée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France.